



Service Enfance - Jeunesse  
Périscolaire / Accueil de loisirs  
Tél : 03 85 72 80 84  
Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr  
<https://www.bressenordintercom.fr/>

Madame, Monsieur,

**Les accueils de loisirs ouvriront du lundi 08 juillet au vendredi 2 août puis du 26 au 30 août 2024 !** (pour les enfants de la Petite Section au CM2, prise en compte de la classe de l'année scolaire 2023/2024).

**Les jeunes de la 6ème à 17 ans sont accueillis seulement sur les activités spécifiques** (les vendredi 12, 19, 26 juillet et le 2 août).

Les inscriptions se font sur le portail famille.

\*Pour ceux qui n'auraient pas encore accès au portail famille, vous devez remplir la fiche générale commune à tous les services de la Communauté de Communes et la retourner au Service Enfance Jeunesse par mail ou par courrier. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail.

\*Pour ceux qui ont déjà un accès au portail famille, il suffit de vous connecter au portail famille et de retourner les différents documents par la messagerie du portail famille :

- la fiche « **programme d'activités été 2024** » (**à remplir et à retourner**)
- la **fiche sanitaire** (sans remplir la partie vaccin) à refaire pour chaque période de vacances.
- la **copie des vaccins, l'attestation d'assurance et la copie du livret de famille** (dans le cas où vous ne l'auriez pas déjà fait ou en cas de changement)

N'oubliez pas de cocher les jours d'accueils souhaités sur le planning de votre enfant en sélectionnant bien la bonne structure selon la classe de votre enfant.

**En cas de dossier incomplet, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.**

\*\*\*\*\*

Au cours de la semaine, les enfants pourront participer à diverses activités (activités manuelles, d'expressions, jeux, journée à thème...). C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, de s'exprimer, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités. Cette année, nous les emmènerons découvrir les Jeux Olympiques et Paralympiques en passant par les valeurs, le tracé de la Flamme, des initiations à différents sports et la découverte de Paris ...à travers des rencontres, des documentaires... **Ce projet sportif et culturel sera en commun avec les accueils de loisirs de Choisey et Le Deschaux du Grand Dole.**

**La dernière semaine d'août sera différente dans son organisation et sa thématique.**

*Les enfants seront tous accueillis à la MAJE.*

**Thème du 26 au 30 août : La Zen attitude pour une bonne reprise de l'école !**

(avec différentes activités autour de la relaxation et la gestion des émotions).

Vous trouverez le planning des activités spécifiques sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> ou sur le portail famille. **Il est à retourner rempli et signé.**



**L'accueil et le départ des enfants se feront selon les horaires et selon les groupes d'âge soit à la MAJE soit à la Maison Municipale pour les semaines du 08 juillet au 2 août :**

	Arrivée entre 7h30 et 8h30	Arrivée entre 8h30 et 9h00	Départ entre 17h00 et 17h30	Départ entre 17h30 et 18h30
Accueil de loisirs maternel	A la MAJE			
Accueil de loisirs élémentaire et ados	A la Maison Municipale Andrée Berry			

**Modalités pour accéder à l'activité du vendredi** (seulement pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire) : l'enfant devra être inscrit au moins 2 autres jours de la semaine d'ouverture soit au total une formule de 3 journées avec repas.

### **Inscription avant le 21 juin (les places sont limitées)**

Une annulation effectuée après la date limite d'inscription entrainera le règlement de la prestation prévue.

#### **Rappel des horaires**

##### **Journée avec repas de 7h30 à 18h30**

(Arrivée échelonnée entre 7h30 et 9h00, départ échelonné entre 17h00 et 18h30)

**Matin avec repas : départ à 14h00 / Après-midi avec repas : arrivée à 12h00**

Tarif des accueils de loisirs selon la grille ci-dessous

Quotient familial au 01/01/2024	0 - 500	501 - 750	751 - 1 000	1 001 - 1 250	1 251 et +
Journée	7,00	9,00	11,00	13,00	15,00
½ journée avec repas	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00

Le règlement se fera **après** la période d'accueil, vous recevrez une facture à régler au **Trésor Public**, Possibilité de règlement par Chèque vacances A.N.C.V. (La trésorerie a changé d'adresse, elle se trouve actuellement à Louhans).

**Attention de bien sélectionner sur le portail famille, la bonne structure d'accueil de loisirs en fonction des critères ci-dessous (les classes prises en compte sont celles de l'année scolaire 2023-2024):**

-**Accueil de Loisirs Maternel** pour les enfants scolarisés de la Petite section à la Grande Section, à la M.A.J.E. L'Île Ô Frimousses 5 bis rue du Château à Pierre de Bresse.

-**Accueil de Loisirs Élémentaire** pour les enfants du CP au CM2 à la Maison Municipale Andrée Berry (sauf pour la dernière semaine d'août)

-**ADOS** : à partir de la 6<sup>ème</sup> (seulement les vendredis 12,19 et 26 juillet ainsi que le 2 août), à la Maison Municipale Andrée Berry.

Céline CORNOT

Service Enfance – Jeunesse

Responsable périscolaire / extrascolaire

Tél : 03 85 72 80 84 / 03 79 57 07 60

Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr

<https://www.bressenordintercom.fr/>



Service Enfance - Jeunesse  
Périscolaire / Accueil de loisirs  
Tél : 03 85 72 80 84 / 03 79 57 07 60  
Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr  
<https://www.bressenordintercom.fr/>

## **Document à retourner obligatoirement à remplir et signer (seulement la dernière page)**

### **Programme d'activités été 2024**

Les enfants pourront participer à diverses activités au cours de l'été. C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, de s'exprimer, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités.

Cette année, nous participons à un projet commun sur les Jeux Olympiques avec les enfants des accueils de loisirs de Choisey, le Deschaux et les résidents de l'EHPAD de Pierre de Bresse.

Initiations sportives, rencontres avec des athlètes et diverses activités culturelles seront proposées aux enfants.

En plus de toutes ces activités, l'équipe d'animateurs apportera des moments festifs, des histoires, des activités manuelles, des jeux collectifs, des temps d'échanges ...

### **Voici les grands temps forts de cet été selon les âges :**

#### **Vendredi 12 juillet : sur place à Pierre de Bresse**

- *Pour les enfants de la maternelle* : Initiation Hip hop avec l'association Atypik Crew / atelier musical avec Tiphaine Chandon Kotarski / draisiennes au parc du château.
- *Pour les enfants de l'élémentaire + Ados* : mur d'escalade mobile et kart à pédale avec Varappe Evolution, initiation freestyle football avec Footstyle et initiation judo avec le club de Pierre de Bresse.

#### **Vendredi 19 juillet : sur place à Pierre de Bresse**

- *Pour les enfants de la maternelle* : initiation danse avec Pauline Thiebaud Ronsin, croquet/ ultimate, atelier musical avec Tiphaine Chandon Kotarski
- *Pour les enfants de l'élémentaire + Ados* : initiation foot avec les éducateurs sportifs des clubs de Pleure et Pierre de Bresse / initiation basket avec le Club Sportif Mervans / initiation « balle ovale » avec le Club de Seurre et hip hop avec l'association Atypik Crew.

#### **Vendredi 26 juillet : sur place à Pierre de Bresse**

- *Pour les enfants de la maternelle* : Initiation judo avec le club de Pierre de Bresse, rencontre avec Handisport, activité manuelle J.O.
- *Pour les enfants de l'élémentaire + Ados* : Initiation escrime avec le Comité Départemental du Jura, découverte de la gymnastique rythmique avec Avenir Gymnique Lédonien, initiation ping-pong, initiation basket- fauteuil/ Boocia / Torbal avec handisport 71.

#### **Vendredi 2 août : Randonnée conviviale à La Racineuse / défit personnel / chaussez vos baskets !**

- Tous les enfants partiront depuis Pierre de Bresse en randonnée en direction de La Racineuse. Selon leur âge et leur aptitude physique, une navette de bus sera présente si besoin pour transporter les enfants jusqu'au point de ravitaillement ou à la salle des fêtes de la Racineuse.

**Cette journée festive est ouverte pour tous les enfants y compris les ados. Surprise à l'arrivée !**

**A 17h, les parents seront conviés à un moment convivial de fin de centre. Un parent ou un autre adulte désigné par celui-ci devra être présent à 17h (Pas de garderie du soir).**

**La dernière semaine d'août sera différente dans son organisation et sa thématique. Les enfants seront tous accueillis à la MAJE (seulement les enfants de la maternelle et de l'élémentaire).**

**Thème du 26 août au 30 août : La Zen attitude pour une bonne reprise de l'école !**

(avec différentes activités autour de la relaxation et la gestion des émotions).

Vendredi 30 août : - atelier relaxation, postures zen, paroles positives avec Caroline Durand-Viel et Delphine Plathey.

Je soussigné(e) ..... atteste avoir pris connaissance du projet  
d'animation de l'été 2024, autorise mon (mes) enfants .....

.....  
.....  
- à participer aux différentes activités ainsi qu'à prendre les transports mis en place par Bresse Nord Intercom' lors de certaines activités. Une annulation effectuée après la date limite d'inscription (soit après le 21 juin) entrainera le règlement de la prestation prévue.

- atteste avoir pris connaissance du contenu des différents règlements intérieurs, du projet pédagogique et m'engage à les respecter (mise à disposition sur le portail famille).

- autorise le personnel de la garderie à prendre toutes dispositions en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

autorise mon enfant à être pris en photo (ou film) par l'équipe d'animation ou la presse (sous la responsabilité du journaliste). Les photos pourront être diffusées dans le journal local, lors du bilan annuel ou dans les revues communales et intercommunales.

A .....

Signature :



**Garderie périscolaire / Transport scolaire / Cantine  
Accueils de loisirs du mercredi et des vacances**

**Dossier à retourner**  
**au Service Enfance Jeunesse, 5 bis rue du château à Pierre de Bresse**  
**ou par mail à [enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr](mailto:enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr)**

**Nom de l'enfant :** ..... **Prénom :** ..... **né(e) le :** .....

**Sexe :**     **Féminin**                       **Masculin**

Commune de l'école	Nom de l'enseignant	Classe (niveau)

**Nom, prénom du père :** ..... **Profession :** .....

**Adresse :** .....

**Nom, prénom de la mère :** ..... **Profession :** .....

**Adresse :** (si différente de la première) .....

**Situation parentale :**     **marié(e) / vie maritale**     **divorcé(e) / séparé(e)**     **célibataire**

**Numéro allocataire C.A.F, M.S.A ou autre :** .....

**C.A.F.**                       **M.S.A**                       **autre :** .....

**Téléphone domicile :** .....

**Téléphone portable et/ou travail (père) :** ..... **Mail :** .....

**Téléphone portable et/ou travail (mère) :** ..... **Mail :** .....

**Facturation au nom :**     **du père**                       **de la mère**                       **des 2 parents**

**Médecin traitant de l'enfant :** .....

**Recommandation / contre-indication / allergie de l'enfant :** .....

**P.A.I.** (si oui, fournir une photocopie et la trousse de pharmacie)

**Autorise mon enfant à quitter la garderie périscolaire ou l'accueil de loisirs avec :** (une personne autre que les parents) ..... n° tel : .....

**Autorise mon enfant à prendre les ramassages scolaires à l'arrêt n° ... du plan**  **A**     **B**     **C**     **D**  
et être accueilli au bus par M. ou Mme .....  
(autorisation seulement pour les enfants de moins de 6 ans).

**Je soussigné(e) :** .....

- atteste avoir pris connaissance du contenu des différents règlements intérieurs, du projet pédagogique et m'engage à les respecter (mise à disposition sur le site internet [www.bressenordintercom.fr](http://www.bressenordintercom.fr)).

- autorise mon enfant à participer aux différentes activités et à prendre les transports mis en place par Bresse Nord Intercom'.

- autorise le personnel de la garderie à prendre toutes dispositions en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

autorise mon enfant à être pris en photo (ou film) par l'équipe d'animation ou la presse (sous la responsabilité du journaliste). Les photos pourront être diffusées lors du bilan annuel ou dans les revues communales et intercommunales.

A....., le .....  
Signature



